



Le Stade

La Tour

Le Centre sportif

L'Esplanade
Financière Sun Life

PAR COURRIEL: [REDACTED]

Montréal, le 3 juillet 2017



OBJET : Votre demande d'accès à l'information du 15 juin 2017
N/Dossier No : DAI 325



La présente a pour but de répondre à votre demande du 15 juin dernier adressée à notre organisme en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (chapitre A-2.1) (ci-après appelée la « Loi ») et ayant pour objet l'accès et l'obtention des documents suivants :

*« Depuis 2012, la liste des contrats accordés pour les systèmes de protection incendie (inspections, remplacement) du Parc Olympique.
Le rapport d'inspection du système de protection incendie en 2014-2015. »*

Après analyse de vos demandes, nous acceptons partiellement d'y obtempérer, et trouverez joint aux présentes la liste des contrats octroyés depuis 2012 pour les systèmes de protection incendie (inspections, maintenance) du Parc olympique. Davantage, et pour les contrats comportant une dépense égale ou supérieure au seuil d'appel d'offres public, vous trouverez davantage d'informations sur ceux-ci en consultant sur site Internet du SEAO.

Quant à votre demande concernant le rapport d'inspection du système de protection incendie en 2014-2015, nous ne pouvons y donner suite ne possédant pas un tel document, et invoquons l'article 1 de la Loi au soutien de notre prétention qui prévoit ce qui suit :

*La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.
Elle s'applique quelle que soit la forme de ces documents: écrite, graphique, sonore, visuelle, informalisée ou autre.*

Conformément à l'article 135 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet et l'extrait pertinent de la Loi.

Veillez agréer, [REDACTED] nos salutations distinguées.



Me Denis Privé

Secrétaire général et Vice-président des Affaires juridiques et corporatives
Responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels

p. j.

Contrats concernant les remplacements ou inspections du système de protection incendie au Parc olympique - du 1er janvier 2012 au 15 juin 2017

Numéro	Date de commande	Description	Numéro de réquisition / No d'appel d'offre public	Nom du fournisseur	Type de contrat	Article d'inscription	Montant révisé
AP0000000227113	2015-02-27	Achat d'un nouvel ordinateur graphique système pour le système d'alarme incendie	IA00000000700551	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	A	LCOP13.2	33 475,00
EG0000000000288	2015-04-22	Travaux d'inspection annuelle des systèmes de détection et de protection incendie du Stade olympique	EX00000000516169	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	C	LCOP10.1	1 392 177,00
SE00000000263737	2017-06-07	Réhabilitation du système d'alarme-incendie au Parc olympique	IA00000000701553	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	C	LCOP10.1	9 837 998,00
AP00000000227323	2015-05-13	Bonnet station manuelle	EX000000005171112	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	A	LCOP14	209,20
AP00000000227779	2015-12-04	Carte électronique	EX00000000518098	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	A	LCOP14	976,68
EG00000000000015	2013-11-06	Programmation, panneau d'alarme incendie, Commande annuelle du 1er novembre 2013 au 31 octobre 2014	EX00000000513772	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	ST	LCOP14	28 000,00
EG00000000000209	2014-11-05	Matériel de protection incendie	EX00000000516379	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	A	LCOP14	10 000,00
EG00000000000349	2015-11-02	Appels de service pour programmation panneau alarme incendie	EX00000000517788	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	ST	LCOP14	15 000,00
EG00000000000550	2016-12-13	Appels de service pour programmation panneau alarme incendie	EX00000000519353	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	ST	LCOP14	15 000,00
IN0000000010248	2013-12-04	Matériaux de protection incendie	IN000000000000037	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	A	LCOP14	961,08
IN0000000010256	2013-12-05	Matériaux de protection incendie	IN000000000000071	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	A	LCOP14	352,80
IN0000000010335	2014-02-06	Station manuelle	IN000000000000181	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	A	LCOP14	529,20
IN0000000010367	2014-02-27	Dispositif de contrôle	IN000000000000226	Simplex Grinnell	A	LCOP14	465,00
IN0000000010427	2014-04-08	Coche incendie	IN000000000000313	Siemens Canada llée (Div. Techn. du bâimen	A	LCOP14	104,00
IN0000000010505	2014-06-05	Station manuelle	IN000000000000405	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	A	LCOP14	676,17
IN0000000010532	2014-06-26	Détecteur de fumée	IN000000000000443	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	A	LCOP14	1 346,08
IN0000000010770	2015-02-11	station manuelle	IN000000000000871	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	A	LCOP14	370,44
IN0000000010785	2015-02-19	accélérateur tyco	IN000000000000894	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	A	LCOP14	1 940,00
IN0000000011149	2016-02-02	Matériaux de protection incendie	IN000000000001593	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	A	LCOP14	1 338,68
IN0000000011181	2016-03-09	Coche incendie	IN00000000001677	Siemens Canada llée (Div. Techn. du bâimen	A	LCOP14	82,30
IN0000000011284	2016-07-04	Station manuelle	IN00000000001855	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	A	LCOP14	306,24
IN010120	2013-10-09	Matériaux de protection incendie		Simplex Grinnell Div. de Tyco	A	LCOP14	1 990,87
SE00000000225166	2013-02-11	Aménagement du poste de sécurité Main d'oeuvre et matériel		Siemens Canada llée (Div. Techn. du bâimen	C	LCOP14	1 686,22
SE00000000225389	2013-05-27	Services techniques pour travaux de réparations réseau avertisseur incendie		Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	ST	LCOP14	21 221,26
SE00000000225687	2013-09-25	SP pour l'entretien des composantes et programmation		Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	SP	LCOP14	5 165,60
SE00000000260879	2014-12-08	Réparation lecteur de carte	EX00000000516548	Siemens Canada llée (Div. Techn. du bâimen	ST	LCOP14	562,00
SE00000000262359	2016-04-07	Vérification sonore des cloches- alarmes	IA00000000701143	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	ST	LCOP14	953,00
SE00000000262588	2016-06-03	Programmation- transfert du TCA12 vers TCA9 panneau incendie	IA00000000701219	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	ST	LCOP14	4 522,20
SE00000000262892	2016-08-31	Installation de la programmation des boutons - Tour	IA00000000701332	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	ST	LCOP14	1 689,60
SE00000000262936	2016-09-14	Test sur pompe	IA00000000701343	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	ST	LCOP14	824,00
SE00000000263060	2016-10-21	Frais de télésurveillance pour 4 trimestres 2016/2017	EX00000000519454	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	SP	LCOP14	2 704,35
SE00000000263354	2017-01-16	Service de désactivation des détecteurs de fumée niveau 220, le 17 déc. 2016	IA00000000701504	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	C	LCOP14	1 756,00
SE00000000263657	2017-04-21	Travaux de refaçon des systèmes mécaniques en protection incendia - Gedeurs	IA00000000701609	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	C	LCOP14	5 310,00
F000546	2012-04-27	Appel de service pour ordinaireur du système alarme incendie		Simplex Grinnell Div. de Tyco	SA	LCOP14	280,00
F000573	2012-06-13	Vérification de rétirés		Simplex Grinnell Div. de Tyco	A	LCOP14	5 962,24
F000676	2012-09-06	Technicien alarme incendie		Simplex Grinnell Div. de Tyco	SA	LCOP14	1 937,50
F000692	2012-10-01	Appel de service pour module de gideurs		Simplex Grinnell Div. de Tyco	SA	LCOP14	582,50
F000786	2012-12-03	Appel de service		Simplex Grinnell Div. de Tyco	SA	LCOP14	1 478,28
F000867	2013-02-06	Détection et alarme		Simplex Grinnell Div. de Tyco	SA	LCOP14	1 106,00
N009644	2012-05-08	Kit réparation pour accélérateur		Simplex Grinnell Div. de Tyco	A	LCOP14	600,40
N009707	2012-07-09	Télé gideur (Magasin)		Simplex Grinnell Div. de Tyco	A	LCOP14	0,00

N009737	2012-08-17	Station manuelle	Simplex Grinnell Div. de Tyco	A	LCOP14	413,08
N009856	2012-12-21	Tête de gicleur	Simplex Grinnell Div. de Tyco	A	LCOP14	373,30
N009963	2013-02-07	Gicleur	Simplex Grinnell Div. de Tyco	A	LCOP14	791,00
N009990	2013-02-15	Station manuelle	Simplex Grinnell Div. de Tyco	A	LCOP14	413,08
N009910	2013-03-07	Base adressable univ.	Simplex Grinnell Div. de Tyco	A	LCOP14	160,18
N009921	2013-03-18	Station manuelle	Simplex Grinnell Div. de Tyco	A	LCOP14	413,08
N009952	2013-04-17	Base adressable	Simplex Grinnell Div. de Tyco	A	LCOP14	505,54
N009966	2013-05-02	Quincaillerie	Simplex Grinnell Div. de Tyco	A	LCOP14	2 671,70
N009985	2013-05-23	Station manuelle	Simplex Grinnell Div. de Tyco	A	LCOP14	377,80
N010037	2013-08-05	Contrôle incendie	Simplex Grinnell Div. de Tyco	A	LCOP14	520,00
O101604	2012-11-01	Matériaux protection incendie	Simplex Grinnell Div. de Tyco	A	LCOP14	15 000,00
O101779	2013-06-12	Réparation alarme incendie	Simplex Grinnell Div. de Tyco	SA	LCOP14	6 538,32
R224377	2012-02-10	Remplacement de panneau alarme incendie TCAL-11	Simplex Grinnell Div. de Tyco	SA	LCOP14	13 064,49
R224503	2012-04-04	Ajout de 39 points d'alarmes suite aux travaux de réfection de l'aqueduc	Simplex Grinnell Div. de Tyco	C	LCOP14	37 958,08
R224776	2012-08-24	Formation pour réception des alarmes d'incendies à l'ordinateur	Simplex Grinnell Div. de Tyco	SP	LCOP14	1 920,00
R224807	2012-09-13	Boîtier de protection	Simplex Grinnell Div. de Tyco	A	LCOP14	432,00
R225173	2013-02-13	Cloches d'incendie	Simplex Grinnell Div. de Tyco	A	LCOP14	1 828,88
R225250	2013-03-18	Achat et installation - cloches au système d'alarme	Simplex Grinnell Div. de Tyco	A	LCOP14	9 328,42
R225389	2013-05-27	Services techniques pour travaux de réparations réseau avertisseur incendie	Simplex Grinnell Div. de Tyco	SA	LCOP14	600,50
R225687	2013-09-25	SP pour fabrication des composants et programmation	Simplex Grinnell Div. de Tyco	SP	LCOP14	0,00
EG000000000000017	2013-11-07	Matériel de protection incendie. Commande annuelle du 1er novembre 2013 au 31 octobre 2014	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.	ST	LCOP14.1	15 000,00
EG0000000000000252	2014-12-05	Programmation, panneau d'alarme incendie	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.			15 000,00
I#00000000010120	2013-10-09	Matériaux de protection incendie	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.			1 965,87
I#00000000010617	2014-09-25	station manuelle	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.			1 381,77
I#00000000010826	2015-03-18	Pour réapprovisionnement de l'inventaire	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.			1 107,77
I#00000000011180	2016-03-09	Matériaux de protection incendie	Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada, inc.			639,00

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Édifice Lomer-Gouin
575 rue Saint-Amable
Bureau 1.10
Québec (Québec) G1R 2G4

Tél : (418) 528-7741
Télé : (418) 529-3102

MONTREAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télé : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).